

Allocution de l'honorable Monique Vézina,
ministre des Relations extérieures,
à la Réunion d'experts sur les droits de la personne (CSCE)
Ottawa, le 23 avril 1985

Permettez-moi au nom du gouvernement et du peuple canadiens, de vous souhaiter la bienvenue au Canada. C'est un honneur que les distingués représentants venus d'Europe et d'amérique du Nord se soient réunis à Ottawa pour discuter des questions concernant le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales dans les États participants de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. C'est un honneur non seulement parce que la Réunion des experts des droits de la personne est la première réunion de la CSCE qui se tienne à l'extérieur de l'Europe, mais aussi parce que c'est la première réunion du genre qui soit exclusivement consacrée à l'examen de la protection des droits de la personne.

Depuis longtemps le gouvernement canadien est d'avis que les efforts de la CSCE afin d'améliorer la coopération et la confiance dans le domaine de la sécurité, devraient être équilibrés par des efforts comparables et par une volonté sérieuse d'arriver à une mise en pratique plus efficace, des engagements pris à Helsinki et à Madrid quant au respect des droits de la personne et à la coopération dans les questions humanitaires. la réunion d'Ottawa marque donc un progrès significatif dans le processus de la CSCE proprement dit, un processus auquel nous, Canadiennes et Canadiens, attachons une grande importance.

Notre intérêt dans cette réunion provient aussi de la grande priorité que nous attachons aux droits de la personne au Canada et à la place importance que nous croyons devoir accorder aux droits de la personne dans notre politique étrangère en général.

Il suffit au Canada d'être à l'écoute des médias pendant quelques jours pour constater à quel point les Canadiennes et les Canadiens sont conscients de leurs droits, et à quel point ils les défendent activement.